



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHE PUBLIC DE NETTOYAGE COURANT DES LOCAUX ET DES VITRES **EXE10**
DES BATIMENTS COMMUNAUX
AVENANT N°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Prix
45 rue d'Ermont
95390 SAINT-PRIX

B - Identification du titulaire du marché public

Société ARMOR GROUPE
Agence Saint-Denis PLUS-QUE-PARFAIT
Zone Urbaparc – Bâtiment 1
2 – 8 Boulevard de la Libération
93 200 SAINT-DENIS

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

Marché public de nettoyage courant et des vitres des bâtiments communaux – lot 2 « prestations de nettoyage des vitres »

■ **Date de la notification du marché public : 4 mars 2022**

■ **Durée d'exécution du marché public : 24 mois**

■ **Montant initial du marché public**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 13 746,56 €
- Montant TTC : 16 495,87 €

■ **Avenants précédents**

Un avenant n°1 au lot 2 a été conclu le 21 mars 2023 avec la Société PLUS-QUE-PARFAIT. Cet avenant avait pour objet de prévoir le nettoyage des vitres des nouveaux locaux de la police municipale qui n'étaient pas inclus dans le marché public initial.

■ **Montant du marché public (avenant n°1 au lot 2 inclus)**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 13 902,56 €
- Montant TTC : 16 683,07 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet d'intégrer la réalisation de prestations supplémentaires de nettoyage des vitres au marché public initial. Il s'agit du nettoyage trimestriel des vitres du local associatif Adèle Hugo sise 4 rue de l'Explorateur Delaporte 95390 SAINT-PRIX, qui n'était pas inclus dans les prestations du marché public initial.

Les prestations supplémentaires de nettoyage incluses dans le présent avenant sont détaillées dans le devis joint au présent avenant, n° DV230800024.

Le présent avenant emporte des modifications de faible montant restant inférieures à 10% du montant du marché public initial pour les marchés publics de service, conformément aux dispositions de l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant H.T. : 38,0 €
- Montant T.T.C. : 45,6 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant global initial hors taxes du marché public : 0,28 %

Détail du calcul du montant de l'avenant :

Le montant trimestriel du nettoyage des vitres est de 19 € H.T. Etant donné qu'il reste six mois d'exécution à compter du 1^{er} septembre 2023 jusqu'au terme du marché public fixé le 4 mars 2024, le montant total de l'avenant pour le nettoyage des vitres est égal à 38 € H.T.

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant H.T. : 13 940,56 €
- Montant T.T.C. : 16 728,67 €

Le présent avenant prendra pleinement effet à compter de sa notification au titulaire du marché public.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

 Celine VILLECOURT
Maire
Vice-présidente du Conseil départemental